

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2005

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto, Ontario, le 22 janvier 2005 de 9 h à 15 h 30.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente (Points 1-3 seulement)
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale (Points 1- 3 seulement)

Est excusé :

M. Donald Obonsawin	Membre du Conseil consultatif
---------------------	-------------------------------

PARTIE I

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion / adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion à 9 h.
L'ordre du jour est examiné et adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Après examen, le Conseil consultatif approuve le procès-verbal de la réunion tenue le 18 octobre 2004.

PARTIE II

RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE

3. Rapports des activités de mobilisation du public

La présidente de la SGDN dépose les rapports auprès du Conseil consultatif et traite des points saillants des activités de mobilisation du public menées à la suite de la publication du Document de discussion n° 2 :

- Un résumé préliminaire des commentaires issus des séances de discussion publiques tenues dans 34 localités entre septembre et décembre 2004;
- Les points saillants des groupes de discussion tenus en décembre 2004 dans le cadre de la recherche permanente de la SGDN sur l'opinion publique;
- Le rapport produit par le Forum des politiques publiques d'après la table ronde organisée avec la SGDN pour obtenir les commentaires des leaders d'opinion sur les questions à prendre en compte dans la mise en œuvre de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié;
- Les faits marquants des deux dialogues électroniques tenus par la SGDN en 2004.

La présidente souligne quelques activités à venir :

- La SGDN tiendra un atelier sur la nature des dangers du combustible nucléaire irradié.
- La SGDN réunit les participants des ateliers précédents pour approfondir les évaluations des méthodes de gestion présentées dans le Document de discussion n° 2. Plus précisément, la SGDN invite de nouveau à une discussion les personnes qui ont participé précédemment :
 - aux ateliers nationaux et régionaux avec les intervenants;
 - au dialogue communautaire avec les représentants des collectivités qui comptent des installations nucléaires.
- La présidente indique que la SGDN organise une visite de recherche à l'organisme responsable de la gestion du combustible nucléaire irradié en Suède. Elle lance une invitation au Conseil consultatif afin que l'un de ses membres prenne part au voyage pour prendre directement connaissance des expériences de la Suède dans le domaine de la planification de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

La présidente passe en revue le calendrier des réunions prévues avec les ministères gouvernementaux pour les tenir au courant de la progression de l'étude de la SGDN :

- Le président par intérim du conseil d'administration de la SGDN, la présidente de la SGDN et un membre du Conseil consultatif rencontreront le ministre des Ressources naturelles du Canada le 31 janvier.
- La présidente mentionne qu'elle a rencontré le ministre et le sous-ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick le 20 janvier 2005. Dans le cadre de cette visite, elle a également rencontré le président-directeur général de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick le 19 janvier 2005.

La présidente a pris connaissance des principaux points à l'ordre du jour de la réunion du 1^{er} février du Conseil consultatif; l'ordre du jour prévoit une discussion sur les travaux d'évaluation récents et invite le Conseil à faire part de ses commentaires sur les prochaines étapes du plan d'engagement de la SGDN pour 2005. Conformément au désir manifesté par le Conseil, des représentants de l'Association nucléaire canadienne et de la Société nucléaire canadienne feront des présentations au cours de la réunion du 1^{er} février. La SGDN aura également en main à ce moment une version préliminaire du Rapport annuel 2004 aux fins d'examen avec le Conseil consultatif.

La présidente et la secrétaire générale de la SGDN quittent la réunion à 10 h.

PARTIE III

RÉUNION À HUIS CLOS DU CONSEIL

Le Conseil se réunit à huis clos de 10 h à 15 h 30 pour discuter sans la présence de la direction de la SGDN.

4. Préparatifs du Conseil pour la rédaction de ses observations impartiales

Dans cette partie de l'ordre du jour, le Conseil consultatif poursuit la discussion de ses plans relativement aux obligations dont il doit s'acquitter en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. La Loi exige que le Conseil consultatif fasse part de ses observations sur les méthodes de gestion et l'étude de la SGDN; ces observations seront incorporées au rapport d'étude final que la SGDN doit soumettre au ministre des Ressources naturelles du Canada d'ici le 15 novembre 2005.

Durant cette séance, les membres mettent au point et approuvent un document qui décrit la façon dont le Conseil consultatif compte s'acquitter de son mandat. Le Conseil se propose de rendre ce document public en demandant à la SGDN de l'afficher sur son site Web. Le Conseil demandera également à la SGDN d'incorporer ce document dans son rapport d'étude préliminaire, qui est censé être publié au cours du premier semestre de 2005.

5. Autres questions soulevées par les membres du Conseil

M. Rozon attire l'attention du Conseil consultatif sur la question de savoir si le combustible nucléaire irradié doit être considéré comme un déchet ou comme une

ressource. Il souligne que le point de vue adopté à l'égard de cette question importante aura une influence sur la nature de la stratégie de gestion à long terme qui sera recommandée en bout de ligne pour le combustible irradié. M. Rozon indique qu'il est essentiel de posséder des connaissances de base sur les isotopes du combustible pour pouvoir formuler un jugement éclairé sur les solutions de gestion du combustible. Dans ce but, il présente un document technique qu'il a préparé à l'intention du Conseil consultatif aux fins de discussion. Le document apporte un éclairage technique sur l'évacuation du combustible CANDU épuisé du point de vue de la composition isotopique, et se concentre sur les incitatifs économiques du retraitement. Ses observations principales sont les suivantes :

- Même si les isotopes de l'uranium représentent 99 % du combustible épuisé, il n'y a à peu près rien qui puisse justifier le retraitement du combustible irradié au Canada à quelque moment que ce soit dans le futur si la seule fin est de récupérer l'uranium. Ceci s'explique par le très faible niveau de matière fissile dans l'uranium récupéré, qui est comparable en fait à la teneur des résidus d'uranium appauvri dans les usines d'enrichissement de l'uranium. Il coûtera toujours moins cher d'acheter l'uranium appauvri non radioactif des stocks considérables des usines d'enrichissement que de retraiter le combustible CANDU épuisé pour récupérer son contenu d'uranium.
- D'un autre côté, le combustible CANDU épuisé contient moins de 0,4 % d'isotopes de plutonium, principalement du plutonium 239, lequel est fissile. La présence de cette quantité apparemment faible de plutonium est extrêmement importante pour différentes raisons, dont celles-ci :
 - les isotopes de plutonium sont les principaux responsables du niveau de radiotoxicité du combustible épuisé passé 1 000 ans (et jusqu'à un million d'années). L'élimination du plutonium (au moyen de sa conversion en produits de fission) réduirait donc considérablement la radiotoxicité à long terme des déchets;
 - le plutonium récupéré au moyen du retraitement du combustible CANDU épuisé pourrait être recyclé en un nouveau combustible pour produire plus d'énergie, ce qui réduirait la demande d'uranium naturel. Il pourrait également servir d'aliment fissile initial des cycles du combustible thorium;
 - cependant, le plutonium *séparé* constituerait une grave menace pour la sécurité (prolifération, terrorisme), sauf s'il est conservé sous haute surveillance.

Les membres du Conseil remercient M. Rozon d'avoir soulevé cette question et conviennent qu'elle doit être portée à l'attention de la SGDN pour qu'elle en tienne compte dans son étude des méthodes de gestion.

M. Lister souligne que J.A.L. Robertson, qui a suivi les travaux de la Commission Seaborn de façon assidue et a soumis de nombreux exposés à la SGDN, est une personne qui possède une expérience considérable de l'industrie nucléaire et des questions de la gestion des déchets. Ses commentaires sur les documents de discussion renferment beaucoup d'idées et de critiques pertinentes au sujet des processus de mobilisation de la population canadienne, et le Conseil consultatif devrait les examiner. Son exposé sur le Document de discussion n° 2 est déposé.

Clôture de la réunion

Le président clôt la réunion à 15 h 30.

Le 7 février 2005
La secrétaire générale